Image not found or type unknown

Litige avec un dépanneur de télévision

Par **jerome39**, le **05/06/2015** à **16:23**

Bonjour à tous,

Mes beau-parents ont fait appel à un dépanneur pour leur télévision. Ce dernier se déplace et prend la télévision avec lui. Il ne leur fait aucun document à ce sujet.
Après quelques jours, le dépanneur appel mes beau parents pour leur dire qu'il a commandé la pièce et que la TV fonctionne à nouveau (Pas de devis signé). Il leur demande de se déplacé pour réglé le déplacement qui est de 79 euro. Mes beau parents réglé en espèce mais ce dernier ne fait pas de reçu ou de facturation. Mes beau parents ne souhaite pas réparé dans un premier temps leur TV, après quelques jours il téléphone au dépanneur et ce dernier répond qu'il a jeté la tv vu qu'il n'avait pas de nouvelle.
Pouvez vous me conseillez merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés